

Mai 2020

le pouvoir de l'humnaïnité

## >>> Bulletin

#### Dans ce numéro :

Le mot de la présidente
Les membres de la Commission
permanente

- > Avancer ensemble
- > La XXXIII Conférence internationale
  Résolutions et engagements
  Prix 2019

5

6

- > Le Conseil des Délégués
- > Covid-19 la réponse du Mouvement

Ce numéro marque le début des travaux de la 18º session de la Commission permanente et s'inscrit dans sa démarche de communication auprès des membres de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et vos contributions pour enrichir les prochains numéros du Bulletin d'informations pertinentes sur la mise en œuvre des principales résolutions adoptées en 2019 par le Conseil des Délégués et la XXXIIIº Conférence internationale, les préparatifs des prochaines réunions statutaires et d'autres sujets d'importance pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Photos tirées du Bulletin de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale

#### Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

19 Avenue de la Paix CH - 1202 Geneva, Suisse tel: +41 22 730 20 32 Courriel: contact@standcom.ch

http://www.standcom.ch

### Le mot de la présidente

Au nom des membres de la Commission permanente, qui ont été élus le 11 décembre 2019 à l'occasion de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, je tiens à dire ici combien nous sommes reconnaissants et honorés d'avoir été choisis pour assumer le rôle de mandataires de la Conférence internationale pour les quatre prochaines années.

La Commission permanente a démarré sa 18e session dans un contexte très particulier, au moment même où éclatait la pandémie de Covid-19. En guelgues semaines à peine, cette crise sanitaire s'est étendue à l'ensemble du globe, mettant à rude épreuve les autorités internationales, gouvernementales et locales. À l'heure où le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge intensifie ses efforts d'assistance partout dans le monde, je tiens avant toute chose à saluer l'engagement admirable des volontaires et des membres du personnel du Mouvement, qui s'emploient chaque jour à prendre soin des malades, contenir la propagation de la maladie et préserver le bien-être des personnes les plus vulnérables de la planète.

En tant que membres de la Commission, nous sommes tous conscients de l'immense tâche qui nous attend durant notre mandat. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour être à la hauteur de l'héritage que nous ont légué celles et ceux qui nous ont précédés, et que je remercie pour leurs précieux efforts. Nous allons à notre tour travailler dur et encourager toutes les parties concernées à mettre en œuvre les résolutions adoptées à la XXXIIIe Conférence internationale et à la dernière session du Conseil des Délégués, lors desquelles d'importantes décisions ont été prises pour l'avenir du Mouvement. Durant notre première réunion, qui s'est tenue par vidéoconférence en mars dernier, j'ai fait part à mes collègues de ma vision et de mes aspirations pour la Commission permanente, que je souhaite forte et influente face aux défis qui s'annoncent.

Ces aspirations, nous sommes désormais déterminés à les porter ensemble durant les quatre années à venir. Nous sommes convaincus que la Commission permanente a un rôle important à jouer en tant que mandataire de la Conférence internationale, et qu'elle peut faire en sorte que le Mouvement apporte une réponse coordonnée et efficace aux défis qui se font jour, dans le plein respect des Principes fondamentaux.

Parmi ces aspirations communes, il en est une d'une importance capitale : le renforcement de la confiance. Le thème de la confiance dans l'action humanitaire a été au cœur XXXIIIe Conférence internationale. Aujourd'hui plus que jamais, la confiance mutuelle est indispensable à l'efficacité de l'action du Mouvement - pour favoriser la solidarité, la collaboration et la coordination aux niveaux international et local, et surtout pour consolider nos liens avec les donateurs et les personnes que nous cherchons à aider, en faisant preuve d'une plus grande redevabilité à leur égard. Pour réaliser ses objectifs, le Mouvement doit renforcer la confiance entre ses propres composantes ainsi que dans ses relations avec les acteurs extérieurs. La Commission permanente est prête à contribuer à cet effort collectif.

J'espère que ces orientations font écho à vos propres préoccupations et que vous adhérerez à notre volonté de faire de la confiance un objectif commun au service d'une action humanitaire toujours plus efficace et efficiente, qui respecte rigoureusement la dignité de tous et le sens des responsabilités de chacun.

N'hésitez pas à porter à la connaissance de la Commission toute question que vous jugerez nécessaire d'examiner. Je compte sur votre collaboration et votre soutien.

Avec mes cordiales salutations,





5

membres de Sociétés nationales différentes, chacun·e élu·e à titre personnel par la Conférence internationale 2

représentant·e·s du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont le/la président·e 2

représentant·e·s de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), dont le/la président·e

# >>> Les membres de la Commission permanente

#### >>> Les membres élu·e·s pour 2019-2023



Mercedes Babé président



George Weber vice-président



Hilal Al-Sayer



Abbas Gullet



Fine Tu'itupou-Arnold

#### >>> Les membres de droit



Peter Maurer président du CICR



Francesco Rocca président de la Fédération internationale







Jagan Champagain

#### En quoi consiste le rôle de la Commission permanente?

La raison d'être de la Commission permanente est d'agir en tant que mandataire de la Conférence internationale, la plus haute autorité délibérante du Mouvement, qui se réunit tous les quatre ans. Entre deux Conférences, la Commission élabore des recommandations stratégiques dans l'intérêt de toutes les composantes du Mouvement. Outre ses responsabilités relatives à la préparation de chaque session de la Conférence internationale et du Conseil des Délégués, la Commission :

- encourage l'harmonie dans les actions du Mouvement et, à cette fin, la coordination entre ses composantes;
- s'attache à favoriser la mise en œuvre des résolutions de la Conférence internationale ;
- examine à ces fins les questions qui concernent le Mouvement dans son ensemble.

La Commission permanente n'est pas un organe opérationnel du Mouvement. Elle s'emploie à encourager et faciliter la préparation, l'adoption et la mise en œuvre d'engagements et de politiques pertinentes et efficaces pour le Mouvement et la Conférence internationale, et veille à ce que ces mesures renforcent la cohésion des composantes du Mouvement, leur adhésion à des principes et des positions communes ainsi que leur capacité de coordination au service de l'action humanitaire du Mouvement, en tirant parti de leurs forces, compétences et mandats respectifs.



#### >>> Avancer ensemble

En raison des perturbations causées par la crise sanitaire mondiale qui sévit actuellement, la première réunion de l'année de la Commission permanente, organisée en mars dernier, s'est déroulée dans un format raccourci et a été suivie par certains membres en vidéoconférence.

À cette occasion, la présidente a rallié ses collègues à sa vision d'une Commission forte et influente. Elle a exposé ses neuf aspirations pour la Commission, qu'elle avait déjà présentées dans sa déclaration de candidature, et que les autres membres ont accepté de porter en tant qu'objectifs communs.

Ces neuf aspirations sont détaillées à droite.

"Parmi nos aspirations communes, il en est une d'une importance capitale : le renforcement de la confiance. Le thème de la confiance dans l'action humanitaire a été au cœur de la XXXIIIe Conférence internationale.

Aujourd'hui plus que jamais, la confiance mutuelle est indispensable à l'efficacité de l'action du Mouvement – pour favoriser la solidarité, la collaboration et la coordination aux niveaux international et local, et surtout pour consolider nos liens avec les donateurs et les personnes que nous cherchons à aider, en faisant preuve d'une plus grande redevabilité à leur égard. "

- 1. **Contribuer à l'unité du Mouvement** en vue de clarifier sa mission auprès du grand public et renforcer la confiance dans son action.
- Contribuer à renforcer le rôle du Mouvement en tant que conscience critique des situations de vulnérabilité dans le monde, une voix qui sache se faire respecter et entendre auprès des gouvernements comme de la société civile.
- Encourager la Commission permanente, dans le cadre du débat humanitaire, à mettre davantage l'accent sur le rôle et la place des Sociétés nationales en tant que piliers indispensables du Mouvement.
- 4. Nourrir la conviction que la Commission permanente a un rôle important à jouer en tant que mandataire de la Conférence internationale, et qu'elle peut faire en sorte que le Mouvement apporte une réponse coordonnée et efficace aux défis qui se font jour, dans le plein respect des Principes fondamentaux.
- 5. Promouvoir l'importance de la confiance mutuelle non seulement entre le Mouvement et les parties prenantes extérieures, mais aussi et surtout entre les composantes du Mouvement. Il faut renforcer la confiance pour travailler plus efficacement avec les personnes et les communautés que nous cherchons à aider ainsi qu'avec les autorités.
- 6. Défendre la nécessité d'augmenter le nombre de femmes leaders au sein de toutes les instances dirigeantes du Mouvement, y compris au sein de la Commission permanente.
- 7. Agir en toute transparence.
- 8. Garantir la redevabilité et l'intégrité.
- 9. **Joindre nos efforts**: nous avons besoin d'un Mouvement uni, connecté et capable d'atteindre toutes les personnes qui ont besoin de son assistance de sorte qu'elles sachent que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge se tiennent à leurs côtés.





# >>> XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale

## "Agir aujourd'hui pour façonner le monde de demain"

La Conférence internationale est la plus haute autorité délibérante du Mouvement. Elle rassemble les États parties aux Conventions de Genève et les composantes du Mouvement, qui débattent ensemble de questions humanitaires de premier plan en vue d'aboutir à des engagements communs.

Il s'agit d'un forum de discussion unique et apolitique, au sein duquel les composantes du Mouvement et les États s'expriment sur un pied d'égalité.

La Conférence internationale vise à :

- contribuer au respect et au développement du droit international humanitaire (DIH);
- améliorer la sûreté, la sécurité et le respect de la dignité des personnes en renforçant les politiques et cadres juridiques en vigueur;
- orienter les priorités humanitaires mondiales ;
- favoriser les échanges, les alliances et les synergies.



La XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale, qui s'est tenue à Genève du 9 au 12 décembre 2019, a rassemblé 2 393 participants, représentant 187 Sociétés nationales, 170 États, 77 organisations bénéficiant du statut d'observateur, le CICR et la Fédération internationale.

À travers un vaste programme d'événements officiels (séances plénières, réunions du comité de rédaction, commissions et séances thématiques) et d'autres plus informels (ateliers, événements Red Talk, le Village humanitaire, le Sentier humanitaire, etc.), les participants ont pu multiplier les échanges avant et pendant la Conférence sur diverses thématiques: le DIH, la protection des personnes dans les situations de conflit armé, l'évolution des vulnérabilités et la confiance dans l'action humanitaire.

Les multiples défis – certains connus, d'autres émergents – auxquels sont confrontés les humanitaires et les personnes que nous nous efforçons d'aider ont été passés en revue : les discussions ont ainsi porté sur des sujets aussi variés que la transformation numérique, la lutte contre les épidémies et les pandémies, les besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes touchées par une situation d'urgence, l'action humanitaire en milieu urbain et la crise climatique.





#### >>> Résolutions et engagements

**Huit résolutions** ont été adoptées par la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale, au terme d'un énorme travail de concertation qui a permis d'atteindre un consensus, comme le veut la tradition au sein de ce forum humanitaire mondial

Outre les résolutions, **151 engagements volontaires** ont été soumis par les participants. Les engagements sont d'importants outils qui facilitent et améliorent la coopération et le dialogue entre les organisations humanitaires, les pouvoirs publics et d'autres partenaires présents à la Conférence. Veuillez noter que **la date limite pour soumettre d'autres engagements a été repoussée au 31 mai 2020** (cliquez <u>ici</u> pour accéder à l'ensemble des engagements).

Voici la liste des résolutions qui ont été adoptées:

- S'approprier le DIH : Feuille de route pour améliorer la mise en œuvre nationale du droit international humanitaire (résolution 1)
- Répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence (<u>résolution 2</u>)
- Agir maintenant en combattant ensemble les épidémies et les pandémies (<u>résolution 3</u>)
- Rétablir les liens familiaux tout en respectant la vie privée, y compris en ce qui concerne la protection des données personnelles (résolution 4)
- Le leadership des femmes dans l'action humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (résolution 5)
- Élaboration de lois et de politiques relatives aux catastrophes qui tiennent compte des changements climatiques et ne laissent personne pour compte (résolution 7)
- Mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels, datés du 28 novembre 2005, entre le Magen David Adom d'Israël et le Croissant-Rouge palestinien (résolution 8)

Adhérant sans réserve également aux termes de la <u>résolution 6</u>, intitulée « **Agir aujourd'hui pour façonner le monde de demain »**, la Commission permanente appelle les membres de la Conférence internationale à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre pleinement en œuvre toutes les résolutions qu'ils ont adoptées et les engagements auxquels ils ont souscrit.

Cette étape fait partie intégrante du cycle de préparation de la prochaine Conférence internationale ; elle vient confirmer l'importance et la pertinence des engagements pris pour continuer d'améliorer la réponse déployée dans les situations de crise humanitaire.



#### Prix 2019

La médaille Henry Dunant est la plus distinction individuelle haute décernée par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle a été remise le 4 décembre 2019 aux personnes suivantes en récompense de leur action et de leur engagement exemplaire au service de la cause du Mouvement:



Mario Villarroel Lander

Croix-Rouge vénézuélienne



Manuela Cabero Moran

Croix-Rouge espagnole



Michael Meyer

Croix-Rouge britannique

Le prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité est décerné soit à une Société nationale, soit à une personne membre du Mouvement qui a activement œuvré à la paix dans le monde à travers son action humanitaire et sa contribution à la diffusion des idéaux du Mouvement.

Le prix « Paix et humanité » a été décerné le 4 décembre 2019 à Mohammed Al-Hadid.



Mohammed Al-Hadid

Croissant-Rouge jordanien





## >>> Conseil des Délégués

Le Conseil des Délégués du 8 décembre 2019 a rassemblé toutes les composantes du Mouvement autour d'un ordre du jour ambitieux, pour débattre d'un grand nombre de questions et prendre des décisions. Outre l'examen de suivi d'un certain nombre de thématiques abordées lors des précédents Conseils des Délégués (élimination des armes nucléaires, égalité de genre et égalité des chances au sein du Mouvement, intégration du handicap et mobilisation de ressources), le Conseil a adopté par consensus douze résolutions.

Certaines d'entre elles ont préparé le terrain pour la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale, qu'il s'agisse du choix de l'ordre du jour ou des positions et engagements communs adoptés pour faciliter le dialogue entre le Mouvement et les États sur des questions humanitaires de première importance. Le Conseil a notamment adopté deux déclarations majeures :

- La Déclaration sur l'intégrité (résolution 2), dans laquelle le Mouvement salue les efforts déjà entrepris et prend de nouveaux engagements pour renforcer en son sein le respect des normes de conduite individuelles, la redevabilité et la transparence. Si l'un des principaux objectifs de la Déclaration est d'encourager le dialogue avec les États sur la question de la confiance dans l'action humanitaire, la Commission permanente entend porter une attention particulière aux mesures qui seront prises au sein du Mouvement pour faciliter la mise en œuvre de ces engagements et en assurer le suivi.
- La Déclaration sur les migrants et notre humanité commune (résolution 8), dans laquelle le Mouvement fait part, au nom de considérations exclusivement humanitaires, de son inquiétude croissante pour la sécurité et le bien-être des migrants, des réfugiés et de toutes autres personnes vulnérables ayant besoin d'une protection internationale, et rappelle qu'il s'est engagé à aider les États à répondre aux besoins humanitaires des migrants ainsi que des personnes vulnérables au sein des communautés d'accueil.

Sur l'initiative de la Commission permanente, un nouveau cadre de politique générale a été adopté par le Conseil des Délégués, dont l'objectif est de renforcer la transparence, l'équilibre hommes-femmes et la rotation dans les élections et la composition de la Commission permanente (résolution 4). Une évolution dans ce sens a déjà pu être observée lors de l'élection des membres de la Commission pendant la Conférence internationale

Le Conseil des Délégués a également doté le Mouvement d'instruments politiques et stratégiques pour renforcer et harmoniser l'action de ses composantes dans les domaines de la santé mentale et du soutien psychosocial (<u>résolution 5</u>), du rétablissement des liens familiaux (<u>résolution 6</u>), de l'interaction avec les communautés et de la redevabilité à leur égard (<u>résolution 1</u>), et du renforcement des bases statutaires et constitutives des Sociétés nationales (<u>résolution 3</u>).

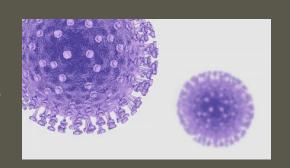
Il y a aussi eu des discussions riches et constructives sur le renforcement de la coordination et de la coopération au sein du Mouvement (RCCM). Le Conseil des Délégués a salué les améliorations déjà constatées en la matière dans le cadre de l'initiative RCCM et a défini les priorités du processus RCCM 2.0 pour les quatre prochaines années (résolution 9).

Par ailleurs, le projet de réaliser des examens de l'« Accord sur l'organisation des activités internationales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » (l'Accord de Séville, conclu en 1997) et de ses Mesures supplémentaires (2005) a été présenté au Conseil et a fait l'objet de discussions approfondies. Suite à ce débat, la Commission permanente a accueilli avec satisfaction la proposition que les présidents du CICR et de la Fédération internationale ont soumise aux Sociétés nationales en février 2020, concernant la mise en place, cette année, d'un processus d'examen unifié, inclusif et transparent en vue de « renforcer l'impact humanitaire collectif du Mouvement [à travers notamment] une actualisation/révision de l'Accord de Séville et de ses Mesures supplémentaires ». Ce processus touchant à des questions essentielles d'harmonisation et de coordination qui sont au cœur du mandat de la Commission permanente, celle-ci se réjouit d'y apporter sa contribution et déterminera en temps utile la meilleure façon de procéder.



## >>> COVID-19

Le Mouvement se joint aux efforts déployés à travers le monde pour enrayer la pandémie



Depuis la fin de l'année 2019, en quelques mois à peine, le Covid-19 s'est répandu dans presque tous les pays du globe. L'épicentre de la pandémie continue de se déplacer d'un continent à l'autre, au mépris des frontières, menaçant la vie, la santé et les moyens de subsistance de milliards de personnes à travers le monde.

Cette crise est l'un des plus importants bouleversements de ces dix dernières années, voire de ce siècle, en raison de son impact sur la santé publique, mais aussi de ses répercussions politiques, économiques, sociales et humanitaires dont on peine encore à évaluer l'ampleur et la gravité. La brutalité avec laquelle le Covid-19 risque de frapper les personnes les plus vulnérables de la planète – qui sont déjà durement éprouvées par la guerre, les catastrophes naturelles, les déplacements forcés, et qui vivent le plus souvent entassées dans des logements, des camps ou des lieux de détention surpeuplés et insalubres – fait de cette pandémie l'une des pires menaces de notre temps.

Alors que les autorités internationales, gouvernementales et locales se mobilisent pour contenir l'avancée du Covid-19, les volontaires et le personnel de toutes les composantes du Mouvement intensifient leurs activités pour faire face aux urgences sanitaires à venir, prévenir la propagation de la maladie, garantir l'accès aux plus vulnérables afin de leur fournir des soins en milieu hospitalier ou dans des structures de santé communautaires, ainsi qu'un soutien psychosocial, une assistance et une protection.

Les Sociétés nationales — en particulier en leur qualité d'auxiliaires des pouvoirs publics dans les domaines de la prévention des maladies et la promotion de la santé publique —, la Fédération internationale et le CICR s'emploient avec ardeur et générosité à enrayer la pandémie et à accélérer la mise en place d'actions coordonnées, au service de leur mission humanitaire commune.

Le 26 mars 2020, le Mouvement a lancé un <u>appel d'urgence</u> à hauteur de 800 millions de francs suisses (soit 823 millions de dollars É.U.) pour aider les communautés les plus vulnérables du monde à lutter contre la propagation du Covid-19 et à se remettre de ses effets :

- La <u>Fédération internationale</u> cherche à collecter 550 millions de francs suisses (soit 566 millions de dollars É.U.) pour aider les Sociétés nationales à fournir aux personnes vulnérables des soins de santé et des subventions en espèces, à distribuer du matériel et des fournitures en prévision de l'impact attendu, à communiquer sur les risques, à tirer les enseignements de l'action du réseau mondial d'intervenants locaux, et à atténuer les conséquences pour la population dans les zones les plus touchées par la pandémie.
- Le <u>CICR</u> cherche à collecter 250 millions de francs suisses (soit 257 millions de dollars É.U.) pour répondre aux besoins dans les contextes de conflit et de violence, soutenir les structures médicales, les lieux de détention et les camps de déplacés afin d'y contenir la propagation du virus et de garantir aux personnes déplacées et aux détenus l'accès à des soins de santé, et appuyer les efforts d'assistance des Sociétés nationales.

À l'heure où l'humanité se débat face à la pandémie de Covid-19, les membres de la Commission permanente tiennent à exprimer leur sincère admiration pour tous les volontaires et tous les membres du personnel du Mouvement qui sont aux avant-postes de la mobilisation mondiale contre ce fléau. Que toutes et tous gardent courage, tiennent bon face à l'adversité et voient leurs efforts couronnés de succès. Mais surtout, qu'ils restent en bonne santé et continuent de venir en aide aux plus vulnérables.

Merci à toutes et à tous. Prenez soin de vous!